



6 juillet 2020 - Conseil d'administration de l'UMG GHM

## **Reprise des activités de l'UMG GHM**

### **Le Conseil d'administration de l'UMG GHM choisit d'entrer en négociation exclusive avec Doctegestio**

**Le conseil d'administration de l'Union Mutualiste pour la Gestion du Groupement Hospitalier Mutualiste de Grenoble (UMG GHM) s'est réuni ce lundi 6 juillet 2020 afin de choisir le candidat avec qui l'UMG GHM entre désormais en "négociation exclusive" en vue de la reprise du 2<sup>e</sup> acteur de la santé de l'Isère.**

**C'est le projet porté par Doctegestio qui a été retenu à la majorité absolue.**

---

Le 26 septembre 2019, le conseil d'administration de l'Union Mutualiste pour la Gestion du Groupement Hospitalier Mutualiste de Grenoble (UMG GHM) votait l'ouverture du projet de cession de ses activités. Cette décision avait pour objectif de **pérenniser l'offre de soin dispensée aux habitants de Grenoble, et plus largement de l'Isère, tout en maintenant l'activité ainsi que les emplois.**

Le GHM est effectivement dans une situation financière très préoccupante : le déficit se monte à -3 millions d'euros pour l'année 2019, contre -0,1 million d'euros en 2018. Il est à mettre en regard du niveau d'endettement net préoccupant à 22,4 millions d'euros, contre 21,9 millions d'euros en 2018, qui représente plus de 150% des fonds propres.

**Au niveau de l'ensemble des activités de l'UMG GHM, qui incluent donc le GHM, mais aussi un laboratoire multisite, les centres de planification des Eaux-Clares et de consultation du Grésivaudan ainsi qu'une activité dentaire, le résultat net comptable 2019 est également en très forte dégradation. Il s'élève à -3,9 millions d'euros contre -0,6 millions d'euros en 2018.**

**Le processus de cession a, depuis septembre 2019, suivi un planning très précis qui a été partagé au fil du temps avec l'ensemble des pouvoirs publics et des acteurs locaux, tout en respectant les conditions de confidentialité en vigueur dans ce type d'opération.**

Pendant la période de confinement liée à la pandémie de la Covid-19, l'ensemble des collaborateurs et partenaires de santé du GHM ont été pleinement mobilisés par la crise sanitaire, ce qui a eu pour conséquence de bousculer le calendrier initial, avec notamment le report des visites par les candidats.

Après une première étape de présélection qui a permis de recevoir sept lettres d'offres indicatives, **le conseil d'administration de l'UMG GHM a retenu, le 28 février 2020, trois candidats à la reprise des activités de l'UMG GHM** : l'Agduc (en partenariat depuis le 29 mai avec le CHU Grenoble Alpes), Doctegestio, Vivalto (en partenariat avec le CHU Grenoble Alpes dans la lettre d'offre indicative). Ces



dernières semaines ont donné l'occasion aux candidats d'affiner les trois projets qui ont été présentés ce lundi 6 juillet 2020 au conseil d'administration de l'UMG GHM.

**Le conseil d'administration a voté à la majorité absolue en faveur du projet porté par Doctegestio.** Pour Denis Philippe, vice-président délégué d'Adrée Mutuelle, acteur de référence de la gouvernance de l'UMG GHM, *"l'offre présentée par Doctegestio apporte des garanties réelles par rapport aux exigences formulées dès septembre 2019 par le conseil d'administration de l'UMG GHM, tout en répondant aux principales préoccupations exprimées par les pouvoirs publics."*

L'offre de Doctegestio prévoit en effet :

- **le maintien d'une offre de santé accessible à tous**, fidèle aux valeurs mutualistes, notamment grâce à la pérennisation du **statut d'Établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC)**, qui est actuellement celui du GHM. Doctegestio gère déjà 3 établissements de santé sous statut ESPIC ;
- **la préservation des grands pôles de santé** qui font la réputation du GHM (urgences, oncologie, maternité...). **Doctegestio est la seule offre qui reprend l'ensemble des activités de l'UMG GHM** avec une volonté d'être un acteur fort du projet médical du territoire, en lien avec des structures de pointe comme, par exemple, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Grenoble ou l'Association de gestion des Centres de santé à Grenoble (Agecsa). Doctegestio envisage également de renforcer son partenariat avec le Centre Léon-Bérard, mais aussi d'autres structures luttant contre le cancer, afin d'optimiser les fonctionnements et de pérenniser les pôles d'excellence au service des patients et des professionnels qui les accompagnent ;
- **une gouvernance mutualiste, avec une continuité historique, par l'entrée au sein de l'UMG GHM de deux mutuelles** (Mutuelles de France du Var et Mutuelle Doctocare) venant se substituer aux deux membres actuels (Adrée Mutuelle et la Mutualité Française de l'Isère) et **la volonté d'associer fortement à la gouvernance** le personnel, les praticiens, les représentants des usagers et les collectivités territoriales ;
- **la pérennisation des emplois et la continuité des statuts actuels des salariés** (accords d'entreprise, maintien de l'ancienneté et droits à la formation) et des conventions collectives sans changement d'employeur ;
- **une solidité économique, gage d'une réelle capacité d'investissement** pour le GHM, qui favorisera la qualité de service offerte aux patients. Cette solidité est renforcée par le soutien d'Icade Santé, dont l'un des actionnaires de référence est la Caisse des Dépôts, pour la reprise des infrastructures immobilières.

**A compter de ce jour, l'UMG GHM entre en procédure de "négociation exclusive" avec Doctegestio.** Cette période permettra de consulter le comité social et économique de l'UMG GHM sur le projet de reprise, dans le cadre des différentes étapes du dialogue social interne.



Puis, une fois que le comité social et économique aura rendu son avis sur ce projet, le conseil d'administration aura à se prononcer sur l'offre définitive avant la convocation d'une assemblée générale exceptionnelle qui devra donner son accord à la cession.

**Une décision finale pourrait être envisagée à l'automne 2020.**

**A l'issue de la décision du conseil d'administration du 6 juillet 2020, l'UMG GHM tenait à remercier les deux autres candidats à la reprise, Agduc et Vivalto, pour la qualité des projets présentés.**

La structuration de leurs projets de reprise était cependant plus longue et complexe que celle de la substitution proposée par Doctegestio, dans un contexte financier qui nécessite une reprise rapide de la gouvernance de l'UMG GHM par l'acquéreur. Par ailleurs, **ces deux projets de reprise de l'activité étaient financièrement inférieurs à la dette contractée par l'UMG GHM.**

Le dossier de l'association Agduc, associé au CHU de Grenoble Alpes, entretenait également trop d'incertitudes et ne prévoyait pas une reprise intégrale du périmètre d'activité, les centres dentaires étant exclus de l'offre de reprise. Par ailleurs, il n'était pas assez sécurisé d'un point de vue économique pour assurer, non seulement le fonctionnement au quotidien du GHM, mais également sa capacité d'investissement à court terme.

Depuis le début du processus de cession, l'UMG GHM est vigilante sur le respect des points d'exigence exprimés dès le 26 septembre 2019 : garantir à la fois l'emploi, les conditions d'accueil des patients, la qualité et l'accessibilité de l'offre de soins et du plateau technique, y compris en oncologie, et la prise en compte des intérêts mutualistes des différents acteurs impliqués. **L'offre proposée par Doctegestio est pleinement en phase avec ces exigences.**

Malgré les attaques régulières, et parfois maladroites, subies lors de ce processus de reprise, l'UMG GHM et les acteurs mutualistes impliqués dans sa gouvernance, Adréa Mutuelle et la Mutualité Française de l'Isère, ont démontré qu'ils étaient des acteurs du monde de la santé responsables, fidèles à leur ancrage territorial et fortement engagés localement.

*"Cette volonté est d'ailleurs réaffirmée, conformément à ce que nous avons annoncé, par la création par Adréa Mutuelle et la Mutualité Française de l'Isère, en partenariat avec Doctegestio, d'un fonds de dotation. Il sera doté d'une somme de l'ordre de 8 à 9 millions d'euros. Ce fonds aura notamment pour objet de soutenir et de développer tout projet local d'intérêt général de l'économie sociale et solidaire, qu'il soit à caractère sanitaire, social, médico-social, éducatif ou scientifique", souligne Denis Philippe.*

--

#### **Contact presse**

Olivier Vassé - 06 10 48 55 12

[o.vasse@syntagme.fr](mailto:o.vasse@syntagme.fr)